ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mercredi 9 janvier 1901 (99 Nivôse, An 109 de la République). 9e jour de l'année. 1re jour de l'hiver. 40e jour de la lune.

Lever du Soleil à 7 h. 54 ; coucher à 4 h. 20.

Lever de la lune à 9 h. 39 matin ; coucher à 9 h. 48 soir.

Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 9 minutes sur hier

BULLETIN METÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 8 janvier.

Baromètre à 2 heures du soir : 758 m/m. (beau). Baisse depuis la veille, 4 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 0° au-dessous ; à 3 h. entre ce 1 après-midi : 3° au-dessous.

Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Sud, faible.

Temps probable pour mercredi : Neige.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2me exercice arrêté le 28 novembre) exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

Lire à la 2e page :

L'affaire de faux en écriture de Roubaix.

Mauvaise foi réactionnaire

Le *Journal* soi-disant catholique et honnête, *de Roubaix*, insinue jésuitiquement que la rubrique «Exploit de Cambrioleurs» revient trop souvent hélas dans ses colonnes.

La *Croix*, elle, ne fait pas de commentaires, mais elle persiste, depuis le départ de son ami M. Barro-et de son compère Octave Uzanne, à faire précéder sa chronique des vols, de cette rubrique méchante et malheureuse (en repos sur le marbre depuis plusieurs mois) : «MM. les cambrioleurs continuent !...»

Si ces deux larrons avaient pris la peine d'examiner la statistique des opérations faites par le service de la sûreté, pendant l'année 1900, comparée à celle de 1899, ils se seraient rendus compte que depuis que la municipalité socialiste a réorganisé la sûreté, et placé à sa tête un fonctionnaire de mérite, dirigé par un commissaire intelligent, le nouveau service de la sûreté avait exécuté dans un an, autant de mandats d'arrêt que l'ancien service l'avait fait pendant quatre années.

Ils auraient vu, ces deux compagnons de Saint-Antoine de Padoue, que de plus, depuis l'arrestation de la bande des voleurs de coffres-forts, qui eut lieu le 31 mai dernier, on n'a eu à constater aucun vol de nuit sérieux.

Notre rôle n'est point de nous ériger en défenseur de la police ; cependant nous sommes obligés de constater que Roubaix n'avait jamais vu une semblable période.

Que le *Journal* soi-disant catholique et honnête *de Roubaix* et sa confrère et homonyme *de la Croix* nous citent une quelconque ville de France, de même importance, qui puisse fournir de pareils résultats.

Voici, pour l'édification du public, l'état comparatif des arrestations opérées par le service de la sûreté pendant les années 1899 et 1900 :

	Année 1899	Année 1900
Mandats d'arrêt	45	56
Extraits de jugement	4	3
Extraditions	7	5
Contraintes par corps	215	245
Guet-apens, vol et vagabondage spécial	»	4
Mendicité en réunion	»	2
Flagrant délit de vol qualifié	»	3
Flagrant délit de vol	»	8
Escroquerie au bonneteau	»	8
Infraction à des arrêtés d'expulsion	»	5
Vagabondage	»	5
Interdiction de séjour	»	3
Totaux	241	345

A défaut de bonne foi, les deux journaux chers à M. Flamidien, finiront peut-être par reconnaître leur erreur... volontaire, devant l'éloquence brutale des chiffres !

G. LESUR.

Service des eaux. — La direction du service des eaux rappelle à tous les concessionnaires de branchements, le paragraphe suivant de l'art. 4 du règlement.

« C'est au consommateur qu'il appartient de protéger son compteur et ses autres appareils contre la gelée ».

Les droits de perception sur les bières. — Les droits d'abonnement sur les bières ont été perçus jusqu'en 1899 incl. ; ils avaient rapporté cette année-là 282,023 fr. 20 pour les bières intérieures, de 240,604 fr. 26 pour les bières venant du dehors.

L'exercice pour les brasseurs fut mis en vigueur l'année suivante et voici, jusqu'en 1899, le relevé des droits perçus.

18 3 : Bières intérieures : 300,304 fr. 25 ; bières extérieures : 300,4[illegible] fr. 23 ; 18[illegible], 489,544.48 et 346,529 fr. 72 ; 1885, 5[illegible],195 fr. 48 et 342,553 francs 48 ; 1886, 607,[illegible]8 fr. 55 et 355,499 fr. 16 ; 1887, 591,612 fr. 72 et 4[illegible] fr. 49 ; 1888, 580,606 francs 35 et 371,917 fr. 49 ; 1889, 596,[illegible]63 fr. 27 et 380,0[illegible]2 fr. 18.

Les adjudications. — Hier matin ont eu lieu, à onze heures, à la Mairie diverses adjudications. Le bureau était présidé par M. Thorin, adjoint au maire, assisté de MM. Ponthieu, adjoint, Dujardin, conseiller municipal, Marion, commissaire central, Gerdez, directeur de l'Institut Turgot, et Salembier, receveur municipal.

Fourniture des effets d'habillement, des képis et des ceintures destinés au personnel de la police pendant l'année 1901. Cette adjudication est divisée en trois lots :

1er Lot. — Effets d'habillement, 7,861 fr. 60. — Soumissionnaires : MM. Arthur Vanacker, avec 6 fr. 25 0/0 de rabais ; Jules Bécue, 1,5 0/0, et Félix Boutry, 3,12 0/0, qui a été déclaré adjudicataire.

2e Lot. — Képis, 1,552 francs. — Soumissionnaires : MM. Henri Delporte, 21,69 0/0 ; Oscar Locomte, 2 0/0, et Félix Boutry, 24,25 p. 0/0, adjudicataire.

3e lot. — Ceintures, 780 francs. — Soumissionnaires : MM. Oscar Locomte, 2 0/0, et Félix Boutry, 22,4 0/0, adjudicataire.

Fourniture de pétrole et des huiles nécessaires à la Ville. Aucun soumissionnaire ne s'est présenté.

Fourniture de bois, de fer, d'outils, etc., nécessaires aux ateliers manuels de l'Institut Turgot pendant les années 1901, 1902 et 1903.

1er Lot. — Fournitures de bois : Dépense annuelle, 800 francs. M. Georges Lehoucq a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 1 0/0.

2e Lot. — Fourniture de fer, d'outils, etc. : dépense annuelle, 1,200 francs. MM. Everard-Bayart, 15,5 0/0 ; Masure-Watine, 25,50 0/0, et Henri Carré, 25 0/0, adjudicataire

A la Chambre de commerce. — L'installation des membres de la Chambre de commerce réélus le 9 décembre dernier, aura lieu vendredi prochain, à 4 heures, dans la salle des séances de la Chambre de commerce à la Bourse.

UN VOL AUDACIEUX

Samedi dernier, vers 7 heures 1/2 du soir, un individu muni de papiers en règle (!) émanant de la maison de camionnage Voreux, se présenta chez M. Piat-agache, fabricant rue du Pays, 34, et se disant domestique de M. Paul Voreux, expéditeur-camionneur, rue du Chemin-de-fer, réclama un colis préparé pour cette maison.

Le colis contenait des échevaux de laines en boules de diverses nuances écossais, essais de matières premières destinées à la fabrication. Il était à l'adresse de M. L. Delin, fabricant à Equancourt (Somme), et valait 150 fr.

Un avait hier, M. Doulte adressa une lettre de réclamation à M. Piot, disant n'avoir pas reçu sa marchandise. M. Piat s'en fut trouver M. Voreux qui lui déclara n'avoir rien reçu, et que l'individu qui s'était présenté chez lui en son nom, n'était qu'un escroc. M. Voreux ajouta que son domestique s'étant présenté à 7 heures par M. Piat, il lui avait été remis par la bonne que le colis avait été remis à un individu muni de papiers paraissant en règle, qu'on avait pris pour un autre domestique de la maison Voreux.

La bonne a pu donner le signalement du hardi malfaiteur.

M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, a ouvert une enquête.

Arrestation d'un escroc. — Hier matin, vers 8 heures, passant rue de Lannoy, les agents de sûreté Planchant et Chautrainne reconnurent le nommé Bossuyt Désiré-Alexandre, âgé de 20 ans, né à Roubaix, mécanicien, sans domicile fixe, inculpé d'escroqueries et recherché sur une note émanant de M. le commissaire de police du 5e arrondissement.

A la vue des agents, Cossuyt prit la fuite, mais il fut rejoint par eux, rue des Longues-Haies, et conduit au poste du 5e arrondissement.

Un commencement d'incendie. — Hier après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. G. Liagre, fumiste, boulevard de Paris.

La bonne de la maison en montant au 1er étage avec une bougie allumée a mis le feu aux rideaux d'une fenêtre

Les pompiers prévenus sont accourus avec un dévidoir, mais ils n'ont pas eu besoin de s'en servir, le feu ayant été rapidement éteint par le personnel de la maison.

Chute dans l'escalier. — Un vieillard de 81 ans, Jean-Baptiste Leplat, journalier, demeurant avenue Ampère, 4, a fait lundi soir, une chute dans l'escalier de son domicile.

Le docteur Druesne qui l'a soigné a constaté diverses plaies et contusions et a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Blessé par un revolver. — Dans la matinée de lundi vers neuf heures, M. Fernand Dutoit, sellier, âgé de 18 ans, qui demeure avec ses parents rue de Lannoy, 283, voulant achever de tuer un lapin qui avait, sans doute la vie dure, arma son revolver, une arme du calibre de 6 millimètres.

Malheureusement qu'il manipulait le révolver, le coup partit et la balle vint atteindre la jeune homme à la main gauche qui fut percée.

M. le docteur Dubar, appelé aussitôt, a extrait la balle qui était restée dans les chairs. La guérison de la victime de cet accident ne demandera pas plus de huit à dix jours.

Les Rentes des Travailleurs. — Un accident est survenu chez Désiré Wibaux-Florin, rue Lavoisier.

La nommée Saint-Léger Pauline, mouline-use, âgée de 28 ans, demeurant rue des Anges, 113, a eu la main prise dans l'engrenage de son moulin en ramassant une bobine.

Le docteur Picquet a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Desurmont, brasseur à Tourcoing.

Le nommé Dumez Jean Auguste, garçon brasseur, âgé de 42 ans, demeurant à Lincelles, en descendant un fût de Bière dans la cave du café Belvédère, place de la Gare, à Roubaix, a fait une chute dans l'escalier et s'est fracturé le péroné.

Le docteur Delbecq a déclaré un mois d'incapacité de travail.

— Le 8 janvier, un accident est survenu chez Charles Geoffroy, propriétaire des vidanges inodores.

Le nommé Henri Josson, charretier, âgé de 27 ans, demeurant à Wattrelos (Crétinier) a eu un début d'asphyxie.

Le Docteur A. Dubar, a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Le 6 janvier, un accident est survenu chez Marchand Louis, constructeur, rue du Fresnoy, 28.

Le nommé Delnatte Jules, homme de peine, de 49 ans, demeurant rue du Fresnoy, 2., étant occupé à un montage à la teinturerie Mme veuve Gaydet et fils, rue Boucher-de-Perthes, est tombé d'une échelle, et a entorse au genou.

Le docteur Delattre a déclaré un mois d'incapacité de travail.

— Le 8 janvier un accident est survenu chez Ed. Browaeys de Geyter, apprêteur à St-Maurice.

Le nommé Soyez Henri, apprêteur, âgé de 20 ans 1/2, demeurant rue de la Chaussée, cour Chantrain, 9, a eu l'annulaire de la main droite écrasé au grillage.

Le docteur Labbe a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

CONFÉRENCE ANTI-CLÉRICALE

La société de la Libre-Pensée « Ni Dieu Ni Maître » organise pour samedi soir, 12 courant, à huit heures, dans la salle des fêtes de la coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, 305, une grande conférence publique et contradictoire, avec le concours assuré de M. Harrent, homme de lettres, ancien curé catholique.

Sujet traité : Les Crimes des Couvents.

La contradiction est assurée libre à tous les représentants d'un culte quelconque.

Dix centimes seront perçus à l'entrée pour couvrir les frais.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre-Hippodrome. — Mercredi 9 janvier, à huit heures du soir, à la demande générale, dernière représentation du chef-d'œuvre de Gounod : FAUST, opéra en cinq actes et douze tableaux, de Michel Carré et J. Barbier, musique de Charles Gounod.

Faust, M. Mikaelly ; Méphistophélès, M. Ramieux ; Valentin, M. Tricot ; Wagner, M. Vernet.

Marguerite, Mme Mikaelly ; Siebel, Mme Delormes ; dame Marthe, Mme Lefort

Deux grands ballets.

Prix des places. — Fauteuils, 4 francs. — Pourtours, 2 fr. 50. — Premières galeries, 1 fr. 50. — Deuxièmes galeries, 0 fr. 60.

Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Théâtre de Roubaix. — Direction Louis Couvreur. — Jeudi 10 janvier, bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 heures. — LA POUPEE, opéra-comique à grand spectacle en quatre actes et cinq tableaux. Prix des places ordinaires.

Echo des Théâtres. — Nos concitoyens n'ont pas oublié notre diva de la dernière saison lyrique, Mme Duval Melchissédec.

Elle était pensionnaire du théâtre de la Monnaie de Bruxelles.

Or, nous lisons dans l'*Europe artiste* :

« A la suite d'un désaccord au sujet du rôle de Donna Anna de « Don Juan » Mme Duval Melchissédec, a demandé sa résiliation aux directeurs de la Monnaie qui la lui ont accordée. »

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

Assemblée Générale

La Section Roubaisienne se réunira en Assemblée générale, ce soir mercredi, à 8 heures 1/2, au local « La Paix ».

Ordre du jour : Très important.

BIBLIOTHÈQUE. — La bibliothèque du Parti sera ouverte ce soir, de 6 heures 1/2 à 8 heures 1/2.

AUX SECRETAIRES DE GROUPES. — REUNIONS D'URGENCE. — Tous les groupes qui ne se sont pas réunis la semaine dernière devront tenir séance samedi soir, à 8 heures 1/2, dans leurs locaux respectifs.

Ordre du jour : Questionnaire du *travailleur* et communication d'une circulaire du Comité exécutif.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Pêche à la ligne. — La société des vrais pêcheurs à la ligne de poisson blanc, invite les pêcheurs à la ligne et les amateurs de concours, à sa première assemblée qui aura lieu le dimanche 13 janvier à 7 heures du soir, chez Alphonse Dupuis, estaminet des Fours, Grande-Rue, 277, près du pont du cimetière.

Libre-Pensée. — Les sociétaires qui n'ont pas pu venir chercher leurs jouets peuvent s'adresser le jeudi 10 courant et le dimanche 13, à 8 heures du soir.

Le secrétaire sera en permanence.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 8 Janvier 1901

NAISSANCES. — Antoinette Desroussseaux, rue de Cassel, 25. — Marie Baudimont, rue de Lannoy, 323. — Reine Desandère, rue Barbe d'Or, cour Destombes, 3. — Rachel Gillens, rue Daubenton, cour Desmet, 24. — Albertine Liévin, boulevard de Cambrai. — Hélène Queckers, rue Blanchemaille. — Paul Duchatel, rue Blanchemaille. — Bertrand Huret, rue Blanchemaille. — Germaine Bataille rue Blanchemaille. — Maurice Monier, rue Blanchemaille. — Louise Wauters, rue Blanchemaille. — Lucienne Duforeau, rue Blanchemaille. — Hermine Vandecasteele, rue Rossini, cour Tiberghien, 4.

DECES. — Julienne Nys, 6 ans, rue Blanchemaille. — Appoline Dronne, 22 ans, rue Beaurewart, 9. — Kléber Vermeil, 1 an, rue du Fresnoy, cour Olivier, 3. — Gustave Lamberti, 7 mois, rue Longues-Haies, 81. — Robert Stoops, 2 mois, rue Voltaire, 86. — Gabrielle Gléton, 23 ans, rue Soubise, 95. — Maurice Boggaert, 1 mois, rue de l'Avocat, 34. — Henri Planckeel, 76 ans, rue de Wasquehal, 36. — Anne Desvenne, 77 ans, rue de l'Ommelet, 55. — Charles Mollin, 6 mois, rue Blanchemaille. — Georges Soudan, 22 mois, rue Blanchemaille. — Camille Lesaffre, 12 ans, rue de l'Arc, 13. — Laure Lecrenier, 14 mois, rue de l'Epidème, 4.

SAVON PARIS-MÉNAGE

pour le linge et pour les laines

Exiger rigoureusement le TITRE.

TOURCOING

Inspection des fils de Trolley. — Conformément au désir exprimé par l'administration municipale, les Compagnies des tramways électriques de Roubaix-Tourcoing, ont décidé que des visites aériennes toutes spéciales, seraient faites de temps en temps sur le réseau et que l'administration municipale aurait connaissance des dates auxquelles ces visites se feront.

Cette décision sera certainement bien accueillie par la population, légèrement effrayée par l'accident qui s'est produit il y a quelque temps rue de Tournai.

Mandat d'extradition. — Les gendarmes ont arrêté hier matin, en vertu d'un mandat lancé par M. Soil, juge d'instruction du parquet de Tournai, le nommé Lamond Louis, âgé de 36 ans, journalier, inculpé d'attentat à la pudeur.

Le prisonnier a été conduit à Lille dans la matinée.

Chariot tamponné par le car. — Hier, à 5 heures 1/4 du matin, un chariot appartenant à M. Haquette, cultivateur à Neuville-en-Ferrain, a été tamponné par le car électrique (watt-man Vilette), venant du Pont de Neuville, rue de Gand, en face de l'estaminet portant comme enseigne « Au tour du Monde. »

C'est par suite du défaut d'éclairage du chariot que l'accident s'est produit.

Il n'y a pas eu d'accident de personne ; les dégâts sont insignifiants.

La police a dressé une contravention pour défaut d'éclairage, à la charge du conducteur du chariot.

Convoi d'expulsés. — La gendarmerie de Tourcoing a conduit hier après-midi à la frontière belge, au Mont-à-Leux, un convoi de vingt expulsés, dont quatre femmes, et deux expulsés par mesures administratives.

Les rentes des travailleurs. — Le nommé Charles Dewinter, âgé de 58 ans, chef-tisseur demeurant rue de Bradford, 2, travaillant chez Wve Fouan-Leman et fils, peigneurs, rue Bolly, en voulant retirer de la laine du chargeur, a eu le poignet gauche pris et contusionné.

Le docteur Desreumaux a déclaré quinze jours d'incapacité de travail.

Chez Réquillart, Guénot et Cie, filateurs rue de Bouvines, la nommée Philomène Cousaert, âgée de 16 ans, bicleuse, demeurant à Mouscron, au Touquet, a eu les doigts index et annulaire droits comprimés au cône intérieur de son métier.

Le docteur Desreumaux a prescrit 15 jours de repos.

Les arrivages aux halles. — Marée 150 k., harengs 1 5 k., pommes de terre 2 0 k., carottes 400 k., oignons 45 k., pommes 75 k., fromages 25 k.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 8 Janvier 1901

NAISSANCES. — Agathe Julia, rue de Lens, 24. — Masse Charles, boulevard Gambetta, 34. — Duthoit Robert, rue du Chêne Houpline.

DÉCÈS. — Honoré Elisa, 74 ans, rue Faidherbe, 22. — Catteau Louis, 3 mois, rue de la Cloche, 81. — Hal Marie, 3 ans, rue Nationale, 122. — Poiteau Fernand, 1 mois, rue Augereau. — Hennebel Edouard, 31 ans, rue Blanche Porte. — Vanassche Marie, rue Rouget de l'Isle.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Au bureau de bienfaisance. — Les prétendus charitables qui font la pluie et le beau temps au bureau de bienfaisance ont, pour le 1er janvier, pratiqué des coupes sombres dans la masse des déshérités que leur mauvaise étoile a mis sous la coupe de ces impitoyables administrateurs.

Bien entendu, ce sont des veuves, et des vrais besogneux à qui l'on a supprimé ou rogné le secours en pain qui leur était accordé.

Seuls les porteurs de bulletins habituels de l'U. S. et P. ont été épargnés, il faut bien que diable, ménager ces individus qui, peut-être, en savent beaucoup et qui pourraient manger le morceau. Que de choses n'apprendrait-on pas, que de lumière sur certaine aussement ténébreux si l'on s'avisait de diminuer **un seul gramme** sur la quantité au préjudice de malheureux de beaucoup plus intéressants !

C'est du moins ce qui ressort des paroles entrecoupées de hoquets qu'a prononcées, lundi 7 février, un faux nécessiteux, dont le Bureau de bienfaisance entretient la proverbiale fainéantise afin qu'on puisse l'avoir sous la main pour l'employer au besoin à des missions rayonnantes.

In vino veritas ! Il est hors de doute que c'était le nombre de grands verres de genièvre absorbés qui faisait dire à l'indigent de contrebande :

« Il n'oseront'nt pon m'casser min pain ! » nous sommes absolument de cet avis.

Et, comme le triste monsieur dont il est ci-dessus question, nous disons : *Ils n'oseraient pas ; pas plus pour d'autres non plus*, car il y a des complicités qu'il est difficile d'avouer et des révélations peuvent quelquefois être dangereuses.

Allons, messieurs, veillez aux écarts de langage de vos créatures...

Menaces de mort. — Le nommé Werhegen Louis, 38 ans, journalier, rue Guizot, 21, passait lundi à 1 heure 1/2 rue du Tonkin avec le nommé René Parent quand tout-à-coup un individu qui le suivait depuis la sortie de son logement s'est approché de lui un couteau de boucher levé en l'air en lui disant : je vais te tuer.

Vernuen lui a saisi le bras et le fit tomber à la renverse ; le beau-frère de Vernuen, nommé Dewalle Isidore, accourut et enleva l'arme dangereuse.

L'agresseur qui ne paraît pas jouir de toutes ses facultés est un sieur Rheins Henri, 55 ans, demeurant chez le sieur Depauw, rue de l'Epeule, 239, à Roubaix.

Paris ouvrier français. — Les sections La Revanche, les Relaireurs, l'Émancipation sociale, l'Insurgée, les réformes sociales et la Fraternelle sont convoquées pour le samedi 12 janvier pour de très sérieuses questions qui seront abordées à la réunion du comité central qui aura lieu mercredi 16 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, chez Hurtebise.

Présence indispensable. — *Les cartes de 1901 seront délivrées samedi, au siège des groupes.*

Le groupe l'Émancipation se réunira, aujourd'hui mercredi 9 janvier, estaminet Debuigne.

Ordre du jour : Réception des nouveaux adhérents ; Question très importante.

Lire à la 2e page : Le drame de Vendeville ; nouveaux détails ; le coupable n'est pas de Croix.

WASQUEHAL. — **Etat-Civil** du 8 janvier. — *Naissances.* — Victor Calel, pavé de Lille. *Décès.* — Marthe Sadoine, 17 mois, hameau du Molinel.

LYS-LEZ-LANNOY. — **Etat-civil** du 8 janvier. — *Naissances.* — Clémence Delbrouck, rue de Leers. — Amélie Dubois, rue du Franc-Bois.

Décès. — Marie Dubois, 3 mois, rue Pasteur.

LANNOY. — **Parti ouvrier français.** — Le comité cantonal se réunira le dimanche 13 janvier à 4 h. précises du soir, estaminet Wve Forreau, pavé de Wasquehal, à Flers-Bréucq.

Ordre du jour : Procès-verbal de la réunion du 9 décembre. — Rapport de la deuxième délégation envoyée à Annappes. — Rapport moral et financier de l'exercice du comité. — Affaires diverses.

La présence des délégués des sections d'Annappes, d'Anstaing, de Flers, de Forest, d'Hem, de Lannoy, de Lys et de Toufflers est indispensable.

Commissions administrative et de contrôle. — Réunion des deux commissions le dimanche 13 janvier, à 3 heures, estaminet veuve Forreau, pavé de Wasquehal, à Flers.

Ordre du jour : Contrôle.

La présence des citoyens Decourcelle, Gauquie, Lefay, Décottignies, Prouvost et Nys Dumont est indispensable.

Avis. — Les secrétaires des sections qui n'ont pas encore fait parvenir au comité les cartes de 1900 non utilisées sont priés de les remettre à leurs délégués et d'indiquer quel est le nombre de cartes de 1901 nécessaires au fonctionnement de leur section.

WATTRELOS. — **Union chorale.** — La commission administrative de l'union chorale prie instamment les chanteurs d'être exacts à la répétition qui aura lieu le soir, à huit heures et demie. Présence rigoureusement indispensable.

Fraude commerciale. — La police a dressé un rapport à la charge d'un marchand de sirops du Sapin Vert, qui vendait de l'eau sucrée colorée en jaune, pour du curaçao authentique.

Etat-civil des 6 et 7 janvier. — *Naissances.* — Marie Lommez, Crétinier. — Alidore Vanthournout, Plouys. — Emile Stockman Petit Tourney. — Léa Lepoutre, rue Négrier prolongée. — Henri Delmarquette, Bas Chemin. — Laurent Hellin, Saint-Liévin. — Yvonne Sakelbandt, Sapin-Vert.

Publications. — Henri Pagnot, 24 ans, employé au chemin de fer, et Henriette Vercrysson, 19 ans, sans profession. — Clovis Vossart, 24 ans, trieur, et Marie Seys, 24 ans, bobineuse. — Georges Hennebaut, 22 ans, tisserand, et Marguerite Derache, 21 ans, rotoréuse. — Emile Boscement, 58 ans, tisserand, et Sophie Lemarchand. — Désiré Hipot, 29 ans, tisserand, et Marie Masure, 20 ans, tisserande. — Arthur Masurel, 26 ans, peigneron, et Germaine Gruart, 22 ans, bobineuse.

Jules Develdre, 26 ans, tisserand, et Irma Baas, 25 ans, tisserande. — Achille Dubois, 21 ans, tisserand, et Marie Jenemaert, 21 ans, rotoréuse. — Paul Deldaile, 24 ans, rentreur, et Zélie Delbecq, 21 ans, journalière. — Achille Vandemeulebrouck, 21 ans, tisserand, et Zoé Van Oenacker, 18 ans, trieuse. — Auguste Morcels, 24 ans, monteur de jacquarts, et Sophie Selosse, 25 ans, tisserande.

Décès. — François Gallez, 59 ans 2 mois, ouvrier distillateur, rue de la Distillerie. — Eléonore Berte, 75 ans 7 mois, ménagère, Bas-Chemin. — Célestin Laloy, 14 ans 11 mois, sans profession, Hôpital. — Louis Linez, 24 ans 6 mois, tailleur d'habits, Houzarde. — Pierre Delannoy, 70 ans 2 mois, cultivateur, Vieille Place.

LE NORD

LILLE

TERRIBLE ACCIDENT MORTEL

Des travaux importants étaient pratiqués, ces jours derniers, à la retorderie de MM. Wallaert frères, boulevard de Belfort. On élevait la fabrique d'un étage.

Tous les travaux étaient terminés, hier, lorsqu'un accident terrible, et dont les conséquences furent mortelles, se produisit, vers quatre heures.

Les travaux d'élévation et construction avaient été confiés à M. Leroy, entrepreneur à Mouline-Lille.

Parmi les ouvriers employés par celui-ci se trouvait le nommé Defer, Pierre, célibataire, âgé de 27 ans, demeurant 22, rue Wicar.

Les ouvriers étaient donc occupés, hier à défaire les échafaudages ; et leur travail touchait à sa fin. Subitement une chèvre que l'on détachait des supports s'abattit. Pierre Defer la reçut en plein sur le crâne.

Le malheureux fut descendu dans l'usine ; on s'empressa à lui donner des soins. M. le docteur Cautry fut mandé en hâte. Il n'arriva que pour constater le décès.

Pierre Defer était mort, une demie heure après l'accident, dans d'atroces souffrances. Son corps a été transporté à son domicile vers sept heures et demie du soir.

LES UNIONS, LA VIE ET LA MORT

Le bulletin hebdomadaire de l'office sanitaire municipal nous permet de constater que durant la première semaine de 1901, c'est-à-dire du 30 décembre au 5 janvier.

48 mariages ont été scellés, 18 le lundi, 6 le jeudi, 3 le vendredi et 10 le samedi.

La vie s'est manifestée chez 107 individus, 51 garçons et 56 filles.

La mort est survenue pour 88 personnes, 42 hommes et 55 femmes.

Les âges les plus atteints sont de 0 à 3 mois 15 décès et de 80 à 89 ans, 28 décès, les plus favorisés sont de 10 à 20 ans, 2 morts.

La répartition des naissances par quartier peut se faire ainsi :

Hôtel de Ville, 8 ; Gare et St-Sauveur, 8 ; Moulins, 11 ; Wazemmes, 27 ; Vauban, 12 ; St-André, Ste-Catherine, 15 ; Esquermes, 6 ; St-Maurice, 5 ; Fives, 13 ; Canteleu, 2 ; Sud, 2.

Les phtisies pulmonaires, bronchites et pneumonies font à elles seules 32 victimes sur 107.

RETOUR DE LOOS

Dans la nuit de lundi à mardi, un consommateur, forte nature, entrait à l'estaminet, 8, rue des Trois-Couronnes, et se livrait à un tel scandale que des agents durent être requis pour le faire sortir.

Conduit à la permanence, l'individu déclara se nommer Henri Bauters, âgé de 32 ans.

Henri Bauters était sorti, lundi matin, de la prison centrale de Loos. Pour fêter la liberté qui lui était rendue, il s'était promené de cabarets en cabarets.

Il a été conduit, hier matin, après interrogatoire, par M. Villon, commissaire de police, à la maison d'arrêt et maintenu à la disposition du parquet.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Lundi soir, vers 6 heures 1/2, un commencement d'incendie s'est produit dans la briqueterie de Mme Landeau, près la porte d'Arras.

Il a été facilement éteint par le personnel. Les dégâts se sont élevés à près de 800 frs. Ce sont les paillassons recouvrant les briques à sécher avant la cuisson, qui ont été brûlés. On suppose que le feu a été mis par une main criminelle.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : A. BOURDETTE.

Jeudi 10 Janvier 1901, bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 7 h. 3/4

Spectacle extraordinaire. Pour la première fois à Lille, LE POUPIN QUI PARLE, opérette en 6 tableaux, musique d'Audran Trucs et accessoires nouveaux par M. Piat, chef mécanicien.

Le spectacle commencera par L'ETINCELLE, comédie en 1 acte.

Places gratuites : 3201 à 3600.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

BAUVIN. — **Coopérative l'Union bauvinoise.** — La réunion de la coopérative l'Union bauvinoise, aura lieu dimanche 16 janvier.

Ordre du jour : Question financière, renouvellement partiel du Conseil d'administration et de contrôle.

— Le tirage de la tombola au profit de cette coopérative a eu lieu dimanche dernier. Voici les numéros gagnants :

1510, 1310, 3457, 3[illegible]8, 4011, 1371, 3086, 3192, 3478, 900, 3371, 1520, 1496, 274, 720, 1685, 1095, 10 8, 4032, 941, 4274, 4168, 1065, 1306, 10, 3891, 3197, 502, 3729, 3361, 4310, 3165, 4384, 278, 24[illegible], 1087, 1782, 3[illegible]0, 3432, 22[illegible], 4951, 215, 3422, 1448, 671, 4638, 4364, 878, 1424.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

Explosion de dynamite

A FLAUMONT-WAUDRECHIES

UN MORT — DEUX BLESSÉS

Un terrible accident dû à l'imprudence incompréhensible de la principale victime s'est produit lundi à 2 heures de l'après-midi à Flaumont-Waudrechies.

A cette heure, le sieur Jules Feignard, 35 ans, chef carrier à l'Audolemie, située près le pont de Waudrechies, entrait à l'estaminet du «Camp de César», tenu par Mme veuve Descamps.

A ce moment se trouvaient dans l'estaminet MM. Théophile Vermoulen, entrepreneur à Avesnes ; Simon Dupont, d'Avesnelles, frère de Mme Descamps ; la servante de l'estaminet, Mlle Sophie Brandelet, qui, avec la patronne, desservait la table.

Aussitôt entré, Feignard tira de sa poche une cartouche de dynamite qu'il disait être gelée et la plaça sur le poêle.

A peine le dangereux explosif était-il en contact avec la plaque chaude qu'une formidable explosion se fit entendre. MM. Deldonne, Delcourt et Monnathenil qui devaient prendre le café avec Feignard et qui arrivaient en ce moment, furent littéralement criblés d'éclats de vitres, de bouteilles, etc., qui s'abattirent autour d'eux.

Ils pénétrèrent néanmoins dans la maison. Ils trouvèrent Feignard étendu sur le sol, ne donnant plus signe de vie ; M. Dupont, comme privé de sentiment, et Mme Descamps la figure ensanglantée.

Quant à M. Vermeulen et à la demoiselle Brandelet, ils n'avaient aucune blessure.

Feignard fut porté sur un lit, dans une chambre à côté, où il mourut vingt minutes plus tard, au milieu d'horribles souffrances. Il avait la figure brûlée et la partie broyée, le bras droit et une partie de l'abdomen enlevés.

Mme Descamps a quelques blessures superficielles à la figure.

M. Dupont a le bras gauche cassé.

Les blessés ont été pansés par M. le docteur Crot, d'Avesnes

Les vitres des fenêtres et la porte de la maison ont été broyées.

Feignard était marié sans enfants ; il habitait Avesnelles. Sa femme a été prévenue avec tous les ménagements possibles.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — **Arrestation d'un notaire.** — Un sieur Mouligneau Adhémar Joseph, qui compte actuellement 45 printemps, coulait des jours heureux à Leuze (Belgique), où il exerçait la profession de notaire.

Mais Mouligneau, à la suite de spéculations malheureuses, s'aperçut que l'équilibre de son budget menaçait de se rompre définitivement. Pour parer à ce désastre il eut recours à ce que l'on dénomme l'abus de confiance.

COURRIÈRES. — **Arrestation d'une Roubaisienne.** — M. René Petit, directeur de la distillerie Cavrois, à Courrières, s'est aperçu, après avoir renvoyé une servante qui était restée chez lui une douzaine de jours, qu'elle avait été chercher des marchandises en son nom chez plusieurs fournisseurs et ne les avait pas payées.

M. Petit a porté plainte et cette servante, Eugénie Guillemet, née à Roubaix, âgée de 21 ans, a été arrêtée à Carvin, dans une maison de la rue du Centre où elle venait de se placer.

SAINT-OMER. — **Chute de cheval.** — Le sous-lieutenant de dragons M. Leroy de la Brière, originaire de Paris, en garnison au 1er régiment à St-Omer, a fait une chute de cheval si malheureuse au concours hippique à Paris, qu'il s'est fracturé la jambe, en entraînant son cheval sur les obstacles.

M. Leroy de la Brière a été transporté chez ses parents, à Paris.

LA GUÉRISON DES SOURDS

« L'action électrique continue de l'*Audiphone invisible Bernard* rend l'ouïe naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode auriculaïque. Le Directeur de l'**Institut National de la Surdité**, 7, rue de Londres, à Paris, envoie *gratuitement* le journal "La Médecine des Sens" à toutes les personnes qui en font la demande.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ARRAS

Audience du 8 janvier 1901

Vols. — Victor Dhorbonnetz, 19 ans, journalier à Roeux, 6 jours de prison avec sursis.

— Stéphanie Pecqueux, 22 ans, servante à Arras, 2 mois de prison pour vols au préjudice du lieutenant-colonel Bouchard, du 5e, où elle était en service.

— Clarisse Delahaie, 44 ans, journalière à Arras, pour vols divers commis au préjudice de M. Grébel, tonnelier au faubourg Rouville, est condamnée à 2 mois de prison.

— Hubert Baclet, 36 ans, maçon à Lens, s'est emparé d'une poule appartenant à une de ses parentes habitant Metz-en-Couture, chez laquelle il était allé étrenner le 1er janvier.

16 fr. d'amende avec sursis, grâce à ses bons antécédents.

Tentative d'escroquerie. — Isaac Dubois, 18 ans, mineur, et Charles Déprez, mineur, tous deux de Douvroy. Le premier est condamné à 6 jours de prison et 25 fr. d'amende avec sursis pour la peine d'emprisonnement ; le second est acqu